

Prise du biberon :

Donnez le biberon doucement, sur une durée minimum de 15-20 mn pour que l'hormone de la satiété puisse être libérée. Utilisez une tétine pour nouveau-né qui coule lentement.

L'enfant devrait être le plus assis possible et le biberon le plus à l'horizontale possible ; seule la partie longue de la tétine doit être pleine de lait et non la partie bombée.

Si l'enfant refuse le biberon, d'autres alternatives existent : tasse, tasse à bec, cuillère,...

Quantités :

Le rythme « à la demande », en petites quantités comme au sein est recommandé.

Par 24h :

- environ 750 à 850 ml à partir de 6 semaines et durant le temps de l'allaitement exclusif.
- environ 500 ml vers 6 mois.

Les premiers jours, le bébé peut refuser de s'alimenter en attendant le retour de sa mère, ou ne prendre que de très petites quantités ; difficulté qui sera résolue dès qu'il sera habitué à son nouveau rythme de vie.

Tétée-retrouvailles :

À l'approche du retour de sa mère, faire patienter bébé pour leur laisser la possibilité de profiter d'une tétée retrouvailles sera favorable pour tous.

Dans le cas d'interrogations de la mère, vous pouvez lui conseiller de contacter le service de PSMI et/ou une association de soutien à l'allaitement.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [moselle.fr](https://www.moselle.fr)



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

1 rue du Pont Moreau • CS 11096 • 57036 METZ CEDEX 1

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ

Bureaux situés au 28/30 avenue André Malraux • METZ
Téléphone : 03 87 56 30 30



© Dpt57 - Direction de la Communication • 09/2025 • Photo : iStock - Impression : Imprimerie Départementale

DÉPARTEMENT
DE LA MOSELLE

**ASSISTANT(E)
MATERNEL(LE)**



L'ACCUEIL D'UN ENFANT ALLAITÉ

De plus en plus de mères font le choix de poursuivre leur allaitement tout en travaillant. Il est nécessaire d'aborder ce sujet lors d'un entretien avant l'accueil de l'enfant.

En tant que professionnel(le) de la petite enfance, vous pouvez faciliter cette étape en accompagnant la mère et son bébé dans ce projet.



Préparation de l'accueil de l'enfant :

- Réfléchir et échanger avec la mère pour préparer l'accueil de son enfant : il est parfois possible pour la mère de s'organiser pour venir allaiter son enfant au cours de la journée...
- L'encourager dans sa démarche et la rassurer sur son projet.
- Mettre en place une période d'adaptation est important pour l'enfant et sa mère.

Il est nécessaire de rassurer la mère quant aux capacités d'adaptation de son enfant.



Conservation du lait maternel :

Le lait maternel conserve bon nombre de ses qualités malgré les techniques de conservation, de chauffage et de congélation. Il sera toujours supérieur aux préparations pour nouveau-né.

Une fois tiré, le lait doit impérativement être daté. On utilisera en priorité le lait le plus anciennement tiré.

RECOMMANDATIONS DE L'AFSSA :
(Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments)

- À température ambiante (19°-25°C) : jusqu'à 4 heures pour le lait qui vient d'être tiré. (à noter que pour le lait de mère, du fait de ses propriétés anti-infectieuses propres, le risque de contamination bactérienne diminue pendant quelques heures après son extraction.)
- Au réfrigérateur : le lait doit y être placé immédiatement après le recueil et peut être conservé jusqu'à 48 heures à une température inférieure ou égale à + 4°C.
- Au congélateur : il peut être stocké pendant 4 mois entre -18° et -20°C ; le lait doit être congelé dans les 24h.
- Le lait décongelé au réfrigérateur entre 0° et 4°C : 24h
- Lait réchauffé (frais ou décongelé) puis porté à température de la pièce : 1h
(les données ne sont pas universelles et peuvent varier d'un pays à l'autre).

Quels récipients utiliser :

Les mains sont lavées soigneusement avant de manipuler du lait maternel.

Les récipients utilisés doivent être rigoureusement lavés à l'eau chaude savonneuse puis bien rincés et séchés.

Les récipients en polypropylène et les récipients en verre peuvent être utilisés.

Si le lait doit être congelé :

Utiliser les sachets de conservation de lait maternel en plastique.

Les autres sacs congélation sont une possibilité pratique et peu coûteuse. Il est préférable de les mettre en double, de veiller à bien les fermer et de les entreposer dans un bac en plastique rigide.

Les bacs à glaçons souples, à couvercles ou les sachets à glaçons sont pratiques car on peut décongeler juste la quantité désirée.

Comment réchauffer le lait maternel ?

Après réfrigération ou congélation, les constituants du lait maternel se séparent. Ainsi, la crème du lait surnage.

L'odeur du lait de mère réchauffé peut être particulière : ceci est physiologique et dû aux modifications des graisses par le procédé de congélation. Cette odeur n'enlève rien aux propriétés du lait de mère et ne dérange pas le bébé.

L'utilisation du four à micro-ondes est proscrite pour réchauffer tout type de lait du fait d'une mauvaise répartition de la chaleur. De plus, ce type de chauffage détruit certains composants du lait maternel.

• LAIT MATERNEL RÉFRIGÉRÉ :

Réchauffer légèrement le lait maternel dans un bain-marie tiède ou un chauffe-biberon à thermostat 1.

Remuer avant de vérifier la température.

• LAIT MATERNEL CONGELÉ :

Dans la mesure du possible, le récipient de lait maternel doit être conservé toute la nuit dans le réfrigérateur pour y décongeler.

Pour une préparation rapide, le récipient peut être mis sous un robinet d'eau froide en ajoutant progressivement de l'eau chaude ou en le mettant dans un bain-marie tiède (chauffe-biberon thermostat 1).

Remuer avant de vérifier la température.

Le restant de lait décongelé proposé au bébé, doit être jeté.